

COMMUNIQUE FINAL PUBLIE A LA SUITE DE LA CONFERENCE FRANCO- AFRICAINNE, PARIS 22 - 23 MAI 1978

POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - AFRICAINES `

A L'INVITATION DE MONSIEUR VALERY GISCARD D'ESTAING, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, LA CONFERENCE FRANCO - AFRICAINE S'EST REUNIE A PARIS LES 22 ET 23 MAI 1978 ` DATE ` . LES CHEFS_D_ETAT, CHEFS DE GOUVERNEMENT ET CHEFS DE DELEGATION DES PAYS SUIVANTS ONT PARTICIPE AUX ENTRETIENS : BENIN, BURUNDI, COTE_D_IVOIRE, DJIBOUTI, EMPIRE CENTRAFRICAIN, FRANCE, GABON, HAUTE-VOLTA, MALI, MAURICE, MAURITANIE, NIGER, RWANDA, SENEGAL, SEYCHELLES, TCHAD, TOGO, ZAIRE. ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION, EN QUALITE D'OBSERVATEURS, DES DELEGATIONS DU CAP-VERT, DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO, DE LA GUINEE-BISSAU ET DE SAO-THOME ET PRINCIPE. LES CHEFS_D_ETAT, CHEFS DE GOUVERNEMENT ET CHEFS DE DELEGATION SE SONT FELICITES DES RESULTATS POSITIFS OBTENUES LORS DE LA REUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES QUI, CONFORMEMENT A LA DECISION ARRETEE L'AN DERNIER A DAKAR, S'EST TENUE APARIS LES 22 ET 23 MAI 1978 ` DATE ` . ILS ONT APPROUVE L'ORDRE_DU_JOUR PROPOSE A LEUR INTENTION PAR LES MINISTRES, AINSI QUE LES CONCLUSIONS AUXQUELLES CEUX-CI SONT PARVENUS EN CE QUI CONCERNE LA PREPARATION DES CONFERENCES FRANCO - AFRICAINES A VENIR-

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - AFRICAINES ` LES CHEFS_D_ETATS, CHEFS DE GOUVERNEMENT ET CHEFS DE DELEGATION ONT EXAMINE SUCCESSIVEMENT LES DIVERS POINTS INSCRITS A L'ORDRE_DU_JOUR, QUI ONT DONNE_LIEU A DES DISCUSSIONS CORDIALES ET APPROFONDIES. CONCERNANT TOUT D'ABORD LE CHAPITRE DES QUESTIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES, LES PARTICIPANTS SE SONT PENCHES SUR LA SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE ET SES INCIDENCES SUR LE CONTINENT AFRICAIN. A LA SUITE DES EXPOSES QUI ONT ETE FAITS SUR CE SUJET, UNE DISCUSSION EST INTERVENUE AU-COURS DE LAQUELLE LES DELEGATIONS ONT SOULIGNE LA NECESSITE POUR TOUS LES ETATS DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE D'APPORTER UNE CONTRIBUTION EFFICACE A LA LUTTE CONTRE L'INFLATION. IL LEUR EST APPARU D'AUTRE_PART QUE L'AFRIQUE ET L'EUROPE SE TROUVANT PARTICULIEREMENT EPROUVEES PAR LES DESORDRES ET DEREGLEMENTS ACTUELS DE L'ECONOMIE INTERNATIONALE, IL ETAIT PLUS QUE JAMAIS NECESSAIRE QU'ELLES MANIFESTENT ENTRE ELLES UNE ETROITE SOLIDARITE. SUR LE POINT 2 DE L'ORDRE_DU_JOUR, LES CHEFS_D_ETAT, DE GOUVERNEMENT ET DE DELEGATION ONT SOULIGNE LA NECESSITE DE VOIR SE POURSUIVRE ET S'APPROFONDIR LE DIALOGUE NORD-SUD, DONT LA

CONFERENCE_SUR_LA_COOPERATION_ECONOMIQUE_INTERNATIONALE `CCEI` A CONSTITUE UNE ETAPE IMPORTANTE. ILS ONT RAPPELE A CET EGARD, LA NECESSITE POUR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET EN-PARTICULIER POUR LES PLUS DESHERITES D'ENTRE EUX DE BENEFICIER D'UNE AIDE PUBLIQUE ACCRUE. ILS ONT EXPRIME LE SOUHAIIT QUE LES NEGOCIATIONS ENGAGEES EN_VUE DE LA STABILISATION DES COURS DES PRODUITS DE BASE ` MATIERES PREMIERES ` ET DE LA MISE EN_PLACE D'UN FONDS COMMUN, PUISSENT CONNAITRE UNE CONCLUSION HEUREUSE ET RAPIDE. LES PARTICIPANTS ONT INSISTE SUR LA NECESSITE D'OBTENIR DE LA PART DES GRANDES

PUISSANCES INDUSTRIELLES UNE PARTICIPATION PLUS SUBSTANTIELLE AU FINANCEMENT DES GRANDES CREATIONS DES PLANS DE DEVELOPPEMENT AFRICAIN-
`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - AFRICAINES` ABORDANT LE 3EME POINT DE L'ORDRE_DU_JOUR, LES PARTICIPANTS ONT ENTENDU DES EXPOSES SUR LES FONDS DE DEVELOPPEMENT A VOCATION AFRICAINE. ILS SE SONT ACCORDES POUR QUE LES MESURES NECESSAIRES A LA MISE EN_PLACE DU FONDS DE SOLIDARITE AFRICAIN INTERVIENNENT A BREF DELAI ET NOTAMMENT LA DESIGNATION DU DIRECTEUR GENERAL DU FONDS PROPOSE PAR LE GABON, DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT ET LA FIXATION DU SIEGE DANS LA REPUBLIQUE DU NIGER. LES CHEFS_D_ETAT, DE GOUVERNEMENT ET DE DELEGATION ONT RENOUVELE L'INTERET QU'ILS AVAIENT EXPRIME A PARIS EN 1976, ET A DAKAR EN 1977, POUR LA PROPOSITION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE D'INVITER SES PARTENAIRES DU MONDE OCCIDENTAL A MENER EN_COMMUN UNE ACTION EXCEPTIONNELLE DE PROMOTION DE L'AFRIQUE. A CET EGARD, ILS SE SONT FELICITES DES CONSULTATIONS QUE LE GOUVERNEMENT FRANCAIS A ENGAGEES, TANT AVEC LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE QU'AVEC CERTAINS DE SES PARTENAIRES EUROPEENS, ET ILS ONT PRIS NOTE DU FAIT QUE M. GISCARD D'ESTAING ENTRETIENDRA A NOUVEAU LE PRESIDENT CARTER DE CETTE QUESTION, LE 26 MAI `1978 ` DATE ` PROCHAIN A WASHINGTON. CONCERNANT LE POINT 4 DE LEUR ORDRE_DU_JOUR LES CHEFS_D_ETAT, CHEFS DE GOUVERNEMENT ET CHEFS DE DELEGATION ONT ECHANGE DES INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTION DES ORGANISATIONS ECONOMIQUES REGIONALES AFRICAINES EN_FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES ETATS AFRICAINS-

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - AFRICAINES` 2) RELATIONS EURO - AFRICAINES. LES PARTICIPANTS ONT PRIS NOTE AVEC SATISFACTION DE L'EVOLUTION DES RAPPORTS ENTRE LA CEE ET LES ETATS AFRICAINS, ET DES CONDITIONS D'APPLICATION DE CETTE CONVENTION DE LOME. A LA VEILLE DE LA RENEGOCIATION DE CETTE CONVENTION, ILS ONT EXPRIME L'ESPOIR QUE LES RELATIONS EURO - AFRICAINES CONSERVENT LEUR CARACTERE EXEMPLAIRE ET PRIVILEGIE ET INSISTE SUR LE CARACTERE DURABLE DE CES RELATIONS-

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - AFRICAINES` 3) LES DIFFICULTES DES PAYS DU SAHEL, A NOUVEAU VICTIMES DE LA SECHERESSE, ONT FAIT L'OBJET D'UN EXAMEN PARTICULIEREMENT ATTENTIF. LES REPRESENTANTS DES DIFFERENTS ETATS ONT MANIFESTE UNANIMEMENT LEUR SOLIDARITE A L'EGARD DES PAYS DU SAHEL QUI ONT ETE EPROUVES UNE FOIS DE PLUS PAR LES ALEAS CLIMATIQUES. ILS SE SONT FELICITES DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE ACCORDEE PAR L'AIDE INTERNATIONALE ET ONT SOULIGNE L'URGENTE NECESSITE, POUR LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE A LAQUELLE ILS FONT APPEL, D'ENTREPRENDRE UNE ACTION DE GRANDE AMPLEUR POUR REMEDIER AUX CAUSES PROFONDES DE LA SECHERESSE. A CET EGARD, LES PARTICIPANTS ONT PRIS CONNAISSANCE AVEC UNE GRANDE SATISFACTION DE LA DECISION ANNONCEE PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE DE CONSACRER UNE DOTATION EXCEPTIONNELLE A LA MISE EN_OEUVRE D'UN PROGRAMME SPECIAL DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE. EN 1978, CETTE DOTATION SERA DE 60 MILLIONS DE FRANCS `MONTANT ` SOMME` ET EN 1979 LA CONTRIBUTION FRANCAISE S'ELEVERA A 100 MILLIONS DE FRANCS. DANS CE MEME ESPRIT, LE GOUVERNEMENT FRANCAIS A DECIDE DE TRIPLER LE VOLUME DE SES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA REALISATION DES DEUX BARRAGES PREVUS SUR LE FLEUVE SENEGAL PAR L'OMVS. ILS SE SONT EGALEMENT PREOCCUPES DES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES PAYS ENCLAVES DANS LEUR DEVELOPPEMENT. ILS ONT INSISTE POUR QUE LES MESURES APPROPRIEES SOIENT PRISES POUR Y REMEDIER. DE LA MEME FACON, LES PARTICIPANTS ONT RETENU TOUT PARTICULIEREMENT LA DECISION DU GOUVERNEMENT FRANCAIS D'ENGAGER UNE ACTION EN_FAVEUR DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT QUI SE TRADUIRA PAR L'ACCROISSEMENT PROGRESSIF DES MOYENS FINANCIERS DESTINES AUX OPERATIONS DU FONDS D'AIDE ET DE COOPERATION `FAC` QUI PAR PRIORITE SERONT

OPERATIONS DE FOND D'AIDE ET DE COOPERATION. TROIS QUATRIEME COMITE SERONT AFFECTES AUX PAYS LES PLUS DESHERITES. D'AUTRE PART, D'AMELIORER DANS LES MEMES CONDITIONS DES PRETS CONSENTIS PAR LA CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE-

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - AFRICAINES ` 4) COMME SUITE A L'INITIATIVE PRISE PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL EN_FAVEUR DE LA CREATION D'UNE STRUCTURE REGROUPANT LES CHEFS_D_ETAT ET DE GOUVERNEMENT DES PAYS FRANCOPHONES, LES PARTICIPANTS A LA CONFERENCE ONT EU UN ECHANGE DE VUES A CE SUJET. IL EST APPARU QUE CE PROJET RENCONTRAIT UN LARGE ACCORD DE PRINCIPE MAIS QUE LES CONDITIONS DE SA MISE EN_OEUVRE DEVAIENT FAIRE L'OBJET D'UN EXAMEN PLUS APPROFONDI. C'EST POURQUOI IL A ETE DECIDE DE CREER, SOUS L'AUTORITE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DU SENEGAL, UN COMITE D'ETUDES, FORME DE 5 EXPERTS REPRESENTANT LES GRANDES ENTITES REGIONALES ET DESIGNES PAR LES ETATS PARTICIPANTS. IL SERA CHARGE D'EXAMINER LES IMPLICATIONS DE LA CREATION EVENTUELLE D'UNE TELLE STRUCTURE ET DE FAIRE RAPPORT A LA PROCHAINE CONFERENCE FRANCO - AFRICAINE-

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - AFRICAINES ` AU-COURS DES ENTRETIENS QUI ONT ACCOMPAGNE LE DEROULEMENT DE LA CONFERENCE, LES CHEFS_D_ETAT ONT EVOQUE LES CONFLITS QUI DECHIRENT L'AFRIQUE. LE GENERAL MOBUTU, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU ZAIRE, LEUR A FAIT, A CE SUJET, UNE COMMUNICATION SUR LES TRAGIQUES EVENEMENTS SURVENUS AU SHABA. LES CHEFS_D_ETAT ONT RAPPELE AVEC FORCE LE DROIT A LA SECURITE DE TOUS LES ETATS AFRICAINS A L'INTERIEUR DE LEURS FRONTIERES QUELS QUE SOIENT LEURS REGIMES POLITIQUES. LA CONVICTION PROFONDE DES PARTICIPANTS EST QUE CE DROIT DE TOUS A LA SECURITE EST ESSENTIEL A LA PRESERVATION DE LA PAIX, ELLE-MEME CONDITION INDISPENSABLE AU PROGRES ECONOMIQUE ET SOCIAL DU CONTINENT AFRICAIN. ILS ONT EXPRIME LE SOUHAIT QU'UNE CONCERTATION, EN_VUE DE PARVENIR A UNE CONCRETISATION DE LEUR SOLIDARITE, INTERVIENNE A BREF DELAI. LES CHEFS_D_ETAT, CHEFS DE GOUVERNEMENT ET CHEF DE DELEGATION, SERONT FELICITES DE L'ATMOSPHERE AMICALE QUI A MARQUE LEURS DEBATS, AINSI QUE DES RESULTATS ENCOURAGEANTS POUR L'AFRIQUE ET POUR LA COOPERATION FRANCO - AFRICAINE AUXQUELS ILS SONT PARVENUS. ILS ONT CONFIRME LEUR ACCEPTATION DE REpondre A L'INVITATION, QUI LEUR A ETE ADRESSEE PAR LE CHEF_DE_L_ETAT DU RWANDA, DE TENIR LEUR PROCHAINE CONFERENCE EN 1979 A KIGALI.\